

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

Nord et limitrophes	6 mois, 22.00	1 an, 40.00	1 an, 70.00
Autres départements	6 mois, 24.00	1 an, 42.00	1 an, 72.00
Belgique	6 mois, 26.00	1 an, 44.00	1 an, 74.00
Union Postale Tarif A	6 mois, 28.00	1 an, 46.00	1 an, 76.00
Tarif B	6 mois, 30.00	1 an, 48.00	1 an, 78.00

ANNONCES

ROUBAIX	63 à 71, Grande-Rue, Tél. 34, 9.09 et 10.04, Int. 4.
TOURCOING	24, rue Garcel, Tél. 37.
LILLE	3, rue Valenciennes, Tél. 87.07.
PARIS	105, boulevard des Capucines, Tél. Louvre 00.60.
MOUSCROUX	108, rue de la Station, Tél. 2.44.

LES SOULIERS
LES MOINS CHERS
DU MONDE
s'abonne à
DOLLY
20, Rue de Lannoy, 20
ROUBAIX
10 MODELES de qualité
pour Dames et Mesieurs
à **49.00**

BILLET PARISIEN Un débat scandaleux

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)
PARIS, 9 DÉCEMBRE (MINUIT).
Le débat qui a marqué hier la fin de la séance de la Chambre a traduit la déplorable tendance de certains partis à porter sur le terrain de la politique intérieure nos affaires extérieures. De quoi se plaignaient les interpellateurs? De ce que la manifestation pacifique du Trocadéro ait été sabotée? Mais n'y avait-il pas quelque chose de choquant dans cette manifestation menée par des étrangers en plein Paris, en faveur du désarmement de la France?
Ainsi que l'ont fait remarquer plusieurs orateurs au cours de la séance d'hier, les contre-manifestations qui se sont produites étaient dirigées, non contre la paix, mais contre l'insolérable inséquence des étrangers dans les affaires intérieures. Car c'est à la France et non aux étrangers à se prononcer sur l'utilité de notre armée et la mesure dans laquelle nous pouvons en diminuer l'effectif.
Il y a une conférence générale du désarmement qui s'ouvrira au début de l'année prochaine. Le Gouvernement français y sera qualifié pour défendre le point de vue de notre pays. Quand des étrangers viennent jusqu'à chez nous pour tenter d'influencer ses décisions, ils peuvent être assurés qu'ils trouveront de légitimes susceptibilités et provoqueront d'inévitables réactions.
Il est absurde de soutenir que les contre-manifestants qui ont répondu au meeting du Trocadéro s'inspiraient d'un esprit belliqueux. Il n'y a aucun Français dont de quelques-uns qui se soient passionnément pour la paix. C'est justement parce que l'amour de la paix est général dans notre pays que de bons esprits, parmi lesquels on rencontre des hommes de gauche comme MM. Paulin et Paul-Boncour, ne veulent pas qu'en face des provocations des Hitler et de tous les ennemis de la paix nous nous laissions arracher des mains l'instrument le plus efficace de notre sécurité.
Les partisans qui ont représenté ces hommes vigilants comme des esprits belliqueux, atteints de rage homicide, ont fait une mauvaise besogne. M. Pierre Laval a eu raison de déclarer que de telles accusations portées contre la France ne peuvent être lancées par d'autres Français en présence du corps diplomatique.
La manifestation du Trocadéro n'a nullement servi la cause de la Paix. Les protestations qui l'ont accueillies ne menacent pas la paix. S'il n'y avait pas eu de telles préoccupations électorales dans le débat d'hier soir, il n'aurait pas été si tumultueux. Et le prestige du Parlement n'y aurait rien perdu.

La mode allemande ou la mode parisienne?



Un cours de coupe vient de s'ouvrir à Berlin, dans le but de rendre indépendante la mode allemande et pour donner aux Allemands le chic parisien.

La France compte 41.834.923 habitants

Voici, d'après les résultats du dénombrement de 1931 qui vient d'être terminé, les chiffres de la population française:
La France entière compte 41.834.923 habitants dont 38.944.000 Français et 2.890.923 étrangers.
En 1926, elle comptait 40.743.897 habitants, dont 38.248.255 Français et 2.495.642 étrangers.
Le département du Nord compte 2.029.449 habitants, dont 1.897.202 Français et 222.247 étrangers, c'est-à-dire 60.267 habitants de plus qu'en 1926.
Le Pas-de-Calais compte 1.205.191 habitants, dont 1.031.686 Français et 173.505 étrangers; soit, en tout, 33.279 habitants de plus qu'en 1926.
Dans la Somme, la population a diminué de 7.290 habitants depuis 1926. On y compte 448.277 Français et 18.349 étrangers, soit en tout 466.626 habitants.

La durée du travail et le chômage

Genève, 9 décembre. — Examinant au fond le problème de la durée du travail dans ses rapports avec le chômage, la commission du chômage du Bureau international du travail, a entendu d'abord M. Lambert Ribot, représentant du groupe patronal (France).
Celui-ci s'est rallié aux suggestions du directeur du B. I. T. quant à l'application effective de la convention de Washington, sur les huit heures, et à la restriction des heures supplémentaires dans toute la mesure compatible avec les nécessités techniques inévitables.
Il ne voit pas non plus de difficulté pour la réduction provisoire de la durée du travail en temps de crise, mais il considère plus complexe la redistribution du travail, vu la diversité des situations et l'extrême mobilité des chiffres en cette matière.
Pour M. Joubaux, les difficultés de la redistribution du travail, notamment pour les ouvriers spécialisés et les déplacements de la main-d'œuvre, ne semblent pas si grandes que l'a dit le représentant patronal français. Il croit à la possibilité d'employer un grand nombre de chômeurs si l'on arrive à la généralisation de la semaine de 40 heures.

La Belgique en face des tarifs anglais

Bruxelles, 9 décembre. — M. Hymans, ministre des Affaires étrangères, est rentré mercredi soir de son voyage à Londres où il est allé demander au Gouvernement britannique des adoucissements aux mesures protectionnistes prises par ce dernier. Il était attendu à la gare par quelques hauts fonctionnaires, ainsi que par de nombreux journalistes.
M. Hymans refusa de faire des déclarations précises et s'est borné à dire que certains produits belges qui ne font pas une concurrence sérieuse aux produits anglais.
En réalité, cette réserve confirme les renseignements de source britannique arrivés à Bruxelles ce soir, et d'après lesquels M. Hymans aurait échoué à Londres. A peine a-t-il pu obtenir la vague promesse que les nouveaux droits douaniers pourraient ne pas frapper certains produits belges qui ne font pas une concurrence sérieuse aux produits anglais.
Encore, M. Hymans a-t-il dû admettre que la Chambre belge s'abstienne en contre-partie de voter de nouveaux droits d'entrée qui nuiraient aux exportations anglaises en Belgique. Si cette dernière mesure était acceptée, elle aboutirait à empêcher tout accord douanier avec la France et la Hollande. Ce serait une sorte de mise en tutelle — en vue de faveurs problématiques — qui lierait complètement vis-à-vis de l'Angleterre la Belgique qui devrait compter avec elle pour conclure des ententes économiques avec l'importateur de ses voisins.
Si cela est confirmé, le voyage de M. Hymans, loin de résoudre les difficultés, les aurait au contraire compliquées.
Le Parlement, certainement, demandera rapidement des explications au ministre des Affaires étrangères d'autant plus que la Commission de son département, réunie ce mercredi, a entendu deux sénateurs, MM. Digneffe et Despret, préconiser une entente franco-belge, tandis que M. de Broekere soutenait une politique purement nationale.

Quinze cents boulangers, réunis hier à Lille, ont protesté contre l'introduction du pain belge dans la zone frontière

Un projet de loi du Gouvernement va prochainement leur donner satisfaction



En haut: LE BUREAU. — En bas: UNE VUE DE LA SALLE DES AMBASSADEURS.

Notre région a plusieurs reprises, entretenu nos lecteurs de la situation des boulangers français de la frontière par suite de la latitude accordée aux habitants de se procurer du pain en Belgique s'ils résident dans une zone frontalière de deux kilomètres.
De ce fait, un grand nombre de boulangers — dans notre région, ceux de Tourcoing, Wattrelos, Halluin, etc. — souffrent d'une mévente considérable qui les met dans une situation difficile.
Pour protester contre ce préjudice, dont souffrent un grand nombre de leurs collègues, les boulangers du département du Nord se sont réunis mercredi après-midi dans la Salle des Ambassadeurs, à Lille.
La réunion était présidée par M. Cousteau, président du Syndicat départemental des boulangers, entouré de MM. Duvalier, secrétaire; Huré, vice-président; Hannequart, président de la section de Tourcoing; Lecomte, de celle de Wattrelos; Vermandel, du syndicat ouvrier, etc...
Les dix-neuf sections syndicales du département: Armentières, Lille, Avesnes, Baillet, Cambrai, Comines, Douai, Denain, Dunkerque, Halluin, L'Escaut, Lille, La Bassée, Balennes, Roubaix, Steenvorde, Tourcoing, Valenciennes, Vieux-Condé, étaient représentées.
M. Hannequart qui a le premier la parole souligne l'unanimité avec laquelle les boulangers des communes limitrophes ont suivi leurs syndicats en formant leurs magasins et relaté la démarche qui a été faite à la mairie de Tourcoing, démarche que nous relatons plus loin. Il se réjouit de la solidarité qui unit les patrons boulangers et leurs ouvriers pour la défense de leurs droits et réclame surtout l'entrée en franchise des blés étrangers.
M. Lecomte estime que l'interprétation du sens du mot « rivaire » donne lieu à des abus criants et s'élève contre le fait que des Français puissent avoir le pain à 20 sous tandis que d'autres doivent le payer 2 fr. 15 et contre la politique protectionniste du Gouvernement en faveur de l'agriculture. Il réclame aussi l'importation libre des blés.
M. Lecerf, vice-président du Syndicat départemental, se plaint de ce que la question de l'importation du pain belge n'arrive pas depuis le temps qu'elle est posée. Frontalier est injuste, dit-il, car il empêche de vivre des gens qui travaillent. Le boulanger doit être protégé comme l'industriel et l'agriculteur. Il doit avoir le droit de manger un petit bout de pain qu'il fabrique.
« Il faut, dit-il, plus de solidarité entre les boulangers de toute la France pour sauver leurs camarades de frontières qu'on ne saurait désespérer de défendre leur droit à la vie. Pour terminer, il préconise la fermeture de toutes les boulangeries du pays pendant deux heures.
M. Vermandel, du Syndicat ouvrier, déclare que les ouvriers sont à côté de leurs patrons dans cette question qui les intéresse directement.
M. Cousteau exprime la volonté des boulangers de travailler à l'abri des lois et de lutter contre la concurrence déloyale « des étrangers. Il rend hommage à la décision héroïque, dit-il, prise par les syndicats de Tourcoing, Halluin et Wattrelos de fermer leur boutiques pendant 24 heures. Il se plaint que le ministre de l'Agriculture ait fait la sourde oreille aux réclamations qui lui étaient faites et qu'un boulanger frontalier ait reçu la visite d'un huissier parce qu'il ne pouvait pas payer ses impôts.
« Nous ne sommes pas des révolutionnaires, dit-il, mais ces procédés pourraient nous disposer à le devenir. Tout le peuple serait avec nous...
Le président départemental annonce alors le dépôt par le Gouvernement du projet de loi dont nous parlons plus loin et regrette qu'il n'ait pas été précédé par vote de décret.
Il fait enfin appel à la solidarité de tous et souhaite de voir les deux mille boulangers du département s'affiler aux syndicats.
M. Housset dit que les boulangers sont décidés à se défendre jusqu'au bout, même, dit-il, s'il faut avoir recours à l'insurrection.
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
Les boulangers du département de Nord réunis en réunion générale le 9 décembre 1931, ont décidé de se défendre jusqu'au bout, même, dit-il, s'il faut avoir recours à l'insurrection.

LA SITUATION DU PRINCE NICOLAS DE ROUMANIE

Bucarest, 9 décembre. — Les bruits récents concernant une éventuelle renonciation du prince Nicolas à toutes



(Photo H. Mancel.)

les prérogatives inhérentes à sa situation de membre de la famille royale se sont précisés aujourd'hui.
On affirme même, dans certains milieux politiques, que le prince aurait déposé entre les mains du ministre de la Justice une demande formelle de renonciation.
Il paraît douteux que le souverain accepte cette décision, sans prendre immédiatement les sanctions prévues par le statut de 1926. Celui-ci déclare que dans l'éventualité d'une renonciation, le séjour dans le pays du membre intéressé peut être interdit par le souverain.
Tout porte à croire que le roi n'hésitera pas à donner cette satisfaction à l'opinion publique et que le prince et sa femme seront contraints de partir pour l'étranger.

« La politique de la Grande-Bretagne, dit un économiste anglais, mène le monde à une banqueroute certaine. »

Londres, 9 décembre. — Au cours d'un discours qu'il a prononcé aujourd'hui à Manchester, sir George Paish, l'économiste connu, a prédit une catastrophe mondiale d'ici deux mois. Il a préconisé la convocation d'une conférence des représentants de toutes les nations, l'abolition ou une forte diminution des réparations, l'annulation des dettes interalliées, l'abandon par les Etats-Unis du revenu annuel de 50 millions de livres sterling qu'ils touchent sur ces dettes et un abaissement des tarifs douaniers dans tous les pays.
« La politique de la Grande-Bretagne, a-t-il dit, est la plus grande folie imaginaire. Elle mène le monde à une banqueroute certaine ».

L'éloge de M. Loucheur a été prononcé hier au Conseil de la Société des Nations

Paris, 9 décembre. — Le Conseil de la Société des Nations qui n'avait pas tenu de séance publique depuis l'ouverture de sa 65^e session s'est réuni, aujourd'hui, à 17 h., dans le Salon de l'Horloge au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Aristide Briand.
Le représentant de la France, ayant d'abord l'ordre du jour, a prononcé l'éloge funèbre de M. Salandra, au nom du Conseil où il représente l'Italie pendant deux années.
M. Briand a ensuite donné la parole à M. Fotich, représentant de la Yougoslavie qui fit l'éloge funèbre de M. Loucheur, disant notamment:
« Depuis notre dernière réunion publique, la S. D. N. a perdu un fidèle et précieux collaborateur: M. Louis Loucheur. Dans les questions économiques, la Société n'avait pas de conseiller plus avisé et c'est sur ce terrain surtout que sa prodigieuse activité et son intelligence si vive et si féconde ont trouvé leur véritable champ d'action. C'est avec un dévouement absolu et avec un zèle qui n'a jamais connu de fatigue, que Louis Loucheur a donné sa collaboration à la S. D. N.
« Nous avons tous présente à l'esprit la part prépondérante qu'il a prise à la Conférence économique de 1927, dont il était l'animateur, aux nombreuses commissions de la S. D. N. et de l'Assemblée ainsi qu'à la commission d'études pour l'Union européenne.
« Mais il est de mon devoir de rappeler plus particulièrement les services que Louis Loucheur a rendus dans le règlement définitif de la question dite des opiums. C'est une cruelle ironie que je sois amené à le rappeler, dans cette même salle où nous signâmes avec lui, comme président de la Conférence des réparations orientales, le 25 avril 1930, les accords qui mettaient fin à ces différends.
« Les membres du Conseil se souviennent tous des longues et difficiles discussions sur cette épineuse question, discussions qui se sont poursuivies pendant de nombreuses sessions du Conseil sans qu'une solution définitive eussent.
« Grâce à son autorité, à son tact, à sa bonne volonté inépuisable et à son impulsion généreuse, nous avons pu finalement régler cette question à la satisfaction de toutes les parties intéressées. Dans cette occasion, Loucheur a rendu un service réel à la paix et s'est acquis des droits à notre gratitude. En rendant un hommage à son fond à sa mémoire, je suis certain, Monsieur le Président, d'être l'interprète des sentiments unanimes de tous nos collègues du Conseil ».
M. Briand prit ensuite la parole en ces termes:
« Vous ne vous étonnez pas que votre président s'associe du fond du cœur à l'hommage si juste et si mérité qui vient d'être rendu à la mémoire de Louis Loucheur. Je remercie très sincèrement notre collègue, le représentant de la Yougoslavie, d'avoir bien voulu rendre justice à l'un des hommes qui furent parmi les collaborateurs les plus actifs, les plus ardents, les plus dévoués de la S. D. N.
« Au nom de la S. D. N. je l'en remercie.
« Je l'en remercie aussi au nom de mon pays qui n'a pas encore mesuré l'étendue de la perte qu'il a faite par la mort d'un homme comme Loucheur.
« Je le remercie, du fond du cœur, en mon nom personnel. Loucheur n'a pas été pour moi seulement un compagnon de lutte étroitement associé à la plupart de mes efforts, il a été un ami dévoué, fidèle, toujours loyal. En l'enlevant à mon affection, la mort m'a fait subir une perte cruelle, une de ces pertes que l'on ressent d'autant plus lorsqu'on est arrivé au point de l'existence où je suis arrivé maintenant ».
Le Conseil de la S. D. N. s'est ensuite réuni à 19 h. 30.

Mort de M. Salandra



(Wide World photos.)

Rome, 9 décembre. — M. Salandra, ancien président du Conseil d'Italie, est décédé.
C'est lui qui décida le roi d'Italie en 1915 de venir se ranger aux côtés de la France dans la guerre du Droit.
Depuis l'avènement du fascisme, M. Salandra ne joua plus qu'un rôle d'arrière-plan.

La situation économique et financière du Reich

Bâle, 9 décembre. — M. Melchior, représentant du Reich à Bâle, a prononcé ce matin son exposé sur la situation économique et financière de l'Allemagne.



(Wide World photos.)

M. BENEDEUCE, membre italien du Comité qui a été élu président.
tion économique et financière de l'Allemagne.
De ce qu'il a déjà dit, plusieurs faits se dégagent. D'abord, d'après le Reich lui-même, les dettes allemandes s'élèvent à 23 milliards 1/2 de marks (12 à court terme et 11 1/2 à long terme). Ensuite, depuis le mois d'août, la situation financière allemande aurait empiré et les crédits privés ont augmenté de 5 milliards de marks. M. Melchior les justifie en invoquant les nécessités des exportations allemandes.
Il s'est expliqué, cette après-midi, sur la situation de la balance commerciale du Reich. Il a reconnu que cette balance commerciale a été, pendant les six derniers mois, en excédent mensuel de 350 millions de reichmarks environ. Le représentant de l'Allemagne a esquissé une explication de ce phénomène.
Les appréciations pessimistes du représentant allemand sur l'avenir de la balance commerciale de son pays ont été contestées, notamment par MM. Charles Rist et Layton.
Quoi qu'il en soit, l'exposé fait aujourd'hui par le représentant du Reich sur la balance commerciale de son pays, constitue une justification indirecte de la thèse française d'après laquelle le moment présent serait mal choisi au possible pour apprécier à nouveau la possibilité de paiement de l'Allemagne.

Un garçon boulanger est broyé par un camion automobile au Pont de Marcq

Le populaire quartier du Pont-de-Marcq, si paisible d'habitude, a depuis quelque temps la « redette » de la chronique.
Après l'agression du receveur buraliste et le cambriolage de la brasserie Vanderaeyen, voici qu'un terrible accident s'est produit hier mercredi, causant la mort d'un brave garçon boulanger.
Triste série, comme on le voit, et dont il faut espérer qu'elle ne continuera plus longtemps.
Voici les renseignements que nous avons pu recueillir sur l'accident.

Le camion marchait à une allure réduite puisque son conducteur réussit à l'arrêter sur une distance de 3 m. 50; mais l'horrible accident était déjà consommé et M. Demeulnaere le ventre et le bassin broyés gisait à quelques centimètres des roues arrière.

Le blessé succomba
Aidé de quelques témoins de l'accident, M. Gorillot s'empresse de transporter la victime qui respirait encore à l'hospice de Saint-Barth. Par l'horrible blessure, le sang s'échappait en abondance; et lorsque M. le docteur Halle, mandat d'urgence, arriva, la mort avait fait son œuvre.

L'ENQUÊTE DE LA POLICE
Prévenu rapidement, M. Jacquemot, commissaire de police de Marcq, arriva quelques minutes plus tard, accompagné du brigadier Vanvoeren. Il commença immédiatement son enquête et interrogea le conducteur du camion ainsi que différents témoins.
M. Gorillot, qui se montrait très affligé par l'accident, ne put que redire à M. Jacquemot la courte scène que nous avons relatée.

Il a été reconnu qu'il roulait lentement, tenait sa droite et qu'il put s'immobiliser sur une distance réduite. Dans la position où il se trouvait, il ne pouvait pas apercevoir M. Demeulnaere et celui-ci est malheureusement victime de la fatalité qui voulut qu'il traversât au moment où le camion surgissait de derrière le tramway.
La responsabilité de M. Gorillot est donc dérogée et après qu'il eut déposé, M. Jacquemot l'autorisa à continuer sa route.
Ajoutons qu'étant données les circonstances de l'accident, le Parquet de Lille ne descendra pas sur les lieux et que l'affaire n'aura probablement pas de suites judiciaires.
M. Demeulnaere était très estimé des patrons et de ses voisins et la nouvelle de sa mort a causé une douloureuse impression dans le quartier.
Son corps, qui avait été transporté à la morgue, fut reconduit à son domicile dans la soirée, après que les formalités d'usage eurent été accomplies par la famille.



LE CAMION-AUTO QUI EGROSA LE GARÇON BOULANGER, M. GEORGES DEMEULNAERE, QU'ON VOIT EN MÉDAILLON

LA DÉMISSION :: :: DU SECRÉTAIRE :: :: DU PARTI FASCISTE



(Wide World photos.)

M. GIOVANNI CUNATTI, secrétaire du parti fasciste, a présenté à M. Mussolini sa démission qui, sur les vives instances, a été acceptée.